

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DES PRESIDENTS D’A.S, PRESIDENTS DE COMMISSION SPORTIVE ET DIRECTEURS DE GOLF
MERCREDI 11 DECEMBRE 2019 – MAISON DES SPORTS DU MANS

Présents :

Golf des 24h : Marc PETEL - Guillaume CAZENAVE

Golf de Laval : Julien TOUCHAIS – Alain LECOMPTE

Golf d’ARCONNAY : Laurent COPPOLA – Quentin BOUSSELET

Comité Territorial : Monique MARSOLLIER - Farid OUARTI – Philippe GUENVER

Absents excusés :

Golf de Sablé : Alexandre N’GUEMA – Robert JANVRIN

Golf de Le Mans Sargé : Patrice LEZLA

Débute de la réunion : 19h

Philippe GUENVER expose l’ordre du jour qui est le suivant :

Le championnat Territorial Sarthe Mayenne 2019 sur le Golf d'Arçonnay

La parole est donnée à Farid qui dresse un bilan mitigé sur la réussite de cette épreuve malgré une nouveauté : la compétition sur 2 temps avec les Femmes et Hommes les 31 août et 1er septembre et les seniors le 21/09. La participation n'était pas à la hauteur des espérances du comité. Néanmoins le championnat s'est déroulé dans d'excellentes conditions (voir compte rendu sur le site golfsarthemayenne). Faut-il modifier l'organisation de cette épreuve ?

Chaque responsable de club donne son point de vue. Plusieurs éléments sont discutés à savoir les dates, la compétition sur 9 trous, la participation des joueurs.

En conclusion de ce débat, il a été décidé les points suivants pour le championnat 2020 :

Lieu : Golf de Laval

Dates : hommes et femmes les 29 et 30 août 2020. Seniors hommes et dames 29 août

Tarifs Hommes et Femmes: 20 € pour les membres du golf recevant (2 tours) 35 € pour les membres des autres golfs (2 tours) 7 € pour les jeunes de moins de 18 ans (2 tours).

Tarifs Seniors : 15 € pour les membres du golf recevant (1 tour) 20 € pour les membres des autres golfs (1 tour)

Des critères de réussite de la compétition ont été fixés : 100 participants dont au moins 30 femmes – 20% des joueurs à moins de 10 de HCP.

Par ailleurs, une association ne pourra prétendre obtenir un reversement de subventions de la part du Comité territorial Golf Sarthe Mayenne dans le cadre des actions réalisées (ex CNDS) dans le club en cours d'année que si 5% au moins des membres A.S ont participé au championnat territorial adulte.

L'interclub territorial Hommes et Femmes qualificatif à l'interclub Hiver de ligue :

La date retenue est le 2 février 2020 sur le golf des 24H, compte tenu des conditions climatiques qui impliquent les difficultés de jouer sur des terrains humides à cette époque (décision unanime des clubs présents).

Pour cette épreuve l'inscription est fixée à 100€ pour les hommes et 80€ pour les dames par rencontre. Le comité aidera comme l'an passé.

Le club d'Alençon en Arçonnay s'est positionné pour y participer ! Les autres clubs, Sablé et Sargé, s'ils souhaitent s'inscrire doivent le faire savoir rapidement par Mail auprès du comité!

Si les 3 clubs s'inscrivent, alors nous ferions 3 journées dont la 1^{ère} serait le 2 février au Mans 24h avec Alençon contre Sargé. Les dates des autres rencontres restent à fixer !

S'il n'y avait que 2 clubs, il n'y aurait qu'une seule journée le 2 février à Mulsanne.

Et s'il n'y avait qu'un club d'inscrit (pour l'instant Arçonnay) alors ce club serait qualifié pour une finale régionale comme l'an passé (sachant que la Vendée y participera cette année !)

A la réunion 2 clubs présents ,24H et Laval, ne pouvant prétendre à la montée en interclub d'hiver de la ligue (car ayant déjà au moins 1 équipe dans la dernière division de l'interclub d'hiver de la Ligue) participeront à une rencontre amicale au golf des 24h (2 février ?) sur la base de 1 double et 4 simples chez les messieurs et 1 double et 2 simples chez les dames. Soit 6 joueurs de base chez les messieurs et 4 chez les dames avec la possibilité d'inscrire ensuite des équipiers(ères) complémentaires.

Nouveauté : Tournoi par équipes mixtes de club

Formule : Match-play au temps, durée de jeu 1h30 avec 1 double mixte + 2 simples hommes + 2 simples dames .

Equipiers : 6 joueurs minimum dont 3 dames et 3 messieurs. Possibilité de faire jouer davantage de joueurs ! Possibilité de changer de joueurs à chaque rencontre.

L'ordre de jeu se fait par index en simple du plus bas au plus haut.

Play-off en mort subite en cas d'égalité sur une partie.

Attention ! Le total des index de l'équipe à chaque rencontre doit être \geq à 70.

Lieu : Golf d'Alençon en Arçonnay.

Date : 4 avril 2020

Exemple ci-dessous

TOURNOI MIXTE	Trou N°1	Trou N°2	Trou N°3	Trou N°4	Trou N°5	Trou N°6	Trou N°7	Trou N°8	Trou N°9
Départs en shot gun à 9h30 1 ^{ère} rencontre	Sargé contre sablé	Arçonnay contre comité	Sargé contre sablé	Arçonnay Contre comité	Sargé contre sablé	Arçonnay Contre comité	-----	-----	-----
Ordre des matches	Double mixte	Double mixte	Les N°1 Les N°2	Les N°1 Les N°2	Les N°3 Les N°4	Les N°3 Les N°4	-----	-----	-----
Départs en shot gun à 11h30 2 ^{ème} rencontre	24h Contre sablé	Arçonnay Contre laval	24h Contre sablé	Arçonnay Contre laval	24h Contre sablé	Arçonnay Contre laval			
Ordre des matches	Double mixte	Double mixte	Les N°1 Les N°2	Les N°1 Les N°2	Les N°3 Les N°4	Les N°3 Les N°4			
REPAS SUR RESERVATION de 11h 30 à 13h30									
A ce stade le mans 24h et Laval sont en finale – Sablé et Arçonnay jouent pour la 3 ^{ème} et 4 ^{ème} place – Sargé et Comité jouent pour la 5 ^{ème} et 6 ^{ème} place									
Départs en shot gun à 14h 3 ^{ème} rencontre	24h Contre laval	Sargé Contre comité	24h Contre laval	Sargé Contre comité	24h Contre laval	Sargé Contre comité	Sablé Contre arçonnay	Sablé Contre arçonnay	Sablé contre arçonnay
Ordre des matches	Double mixte	Double mixte	Les N°1 Les N°2	Les N°1 Les N°2	Les N°3 Les N°4	Les N°3 Les N°4	Double mixte	Les N°1 Les N°2	Les N°3 Les N°4

les clubs

- 1 24h
- 2 laval
- 3 alençon
- 4 sablé
- 5 sargé
- 6 comité

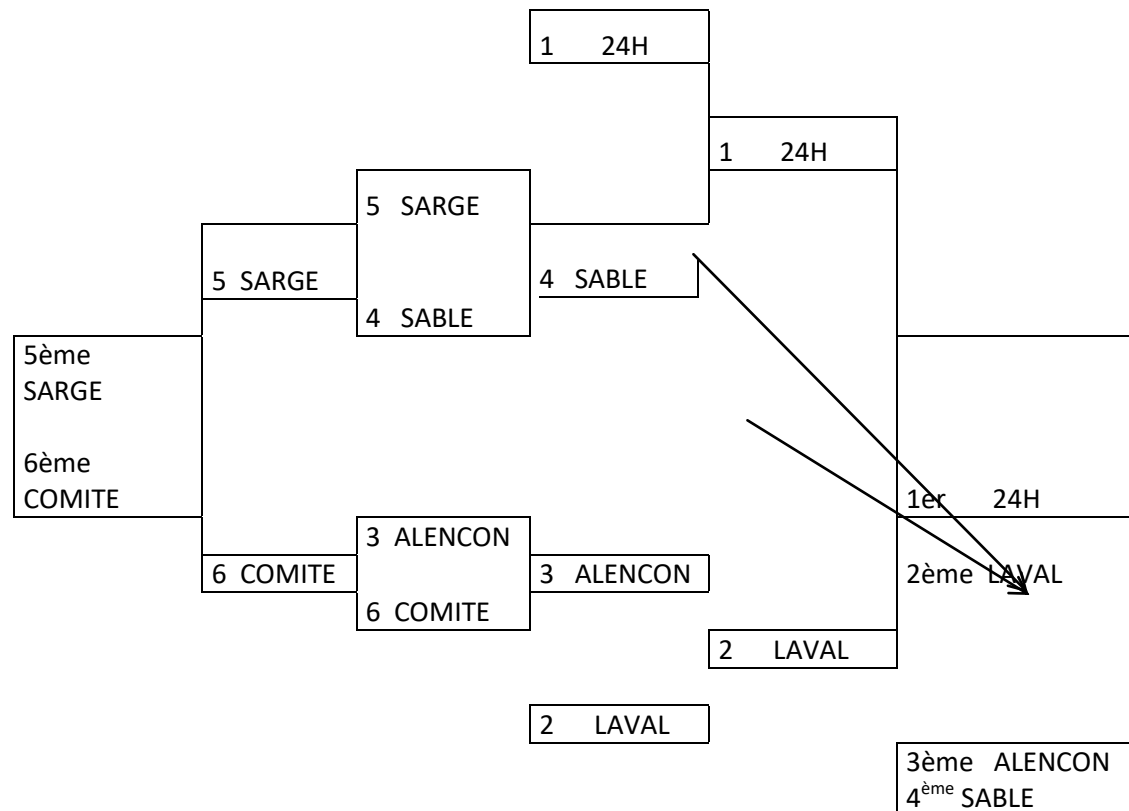
perdants

1/4

1/2

finale

exemple



Commentaires : Les clubs sont classés par ordre au mérite des clubs et dans ce tableau on admet que Sablé et Arçonnay gagnent leur 1^{ère} rencontre puis que Le Mans 24h et Laval gagnent aussi !

Autres points abordés

Valorisation de la journée golf et swim.

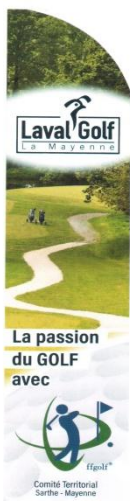
Le comité souhaite inviter les clubs à participer à 3 réunions du comité au cours de l'année.

Roll up : le comité a acquis 4 roll ups afin de mieux faire connaître le golf et ses atouts ! Ils portent sur 4 thèmes : les jeunes – la biodiversité – la santé – le golf, une passion. Ainsi que une oriflamme.

Possibilité d'en commander pour les clubs intéressés par ce produit de qualité.

A noter sur votre agenda :

Assemblée Générale du comité territorial de golf Sarthe Mayenne le jeudi 9 février à 20h à la maison des sports du Mans, 29 boulevard Saint Michel.



la séance se termine à 21h30.

Merci à tous les participants.

Pour le comité territorial,

Monique MARSOLLIER

Farid OUARTI

Philippe GUENVER